

Toujours au centre ? Le PS et la laïcité, du Congrès d'Épinay à la loi de 2004

Ismail Ferhat*

* *Enseignant d'histoire,
CHSP/Sciences-po*

Observatoire sur la laïcité, morale laïque à l'école, constitutionnalisation de la loi de 1905 : ces propositions montrent que la laïcité est au centre de l'actualité et de l'action du Parti socialiste (PS). Elles rappellent que ce parti, dès ses origines, s'est nourri de celle-ci, en faisant un pilier identitaire. A son congrès de 1929, la SFIO rappelait ainsi : « Ni l'attitude de ses candidats, ni l'action de ses élus ne doit permettre aucun doute sur la fermeté laïque du Parti ». Par sa culture, sa composition humaine, ses réseaux au sein de la société civile, le socialisme français s'est voulu en être un des meilleurs défenseurs. En effet, la laïcité, entendue comme la défense de la liberté de conscience au sein de l'espace public et la séparation de l'Etat et des églises, constitue plus qu'une référence intellectuelle pour les socialistes. Elle a été un enjeu interne pour la SFIO, puis le PS. Ainsi, en 1965, les réseaux laïques du socialisme français ont pesé dans le rejet d'un projet de « grande fédération » entre SFIO et MRP. De même, elle a été une référence source de stabilité et de continuité pour le Parti socialiste, surtout dans les périodes les plus troublées pour celui-ci. Exemple symbolique, Fred Zeller, Grand maître du Grand Orient de France (1971-1972), rejoint ainsi la SFIO en 1958, alors que celle-ci connaît une des pires crises de son histoire.


Cette racine, plongée profondément dans l'histoire du socialisme français, a connu une évolution paradoxale du Congrès d'Épinay en 1971 à la loi sur les signes religieux à l'école en 2004. Cet attachement a été régulièrement questionné par la place importante que la laïcité a eue dans le débat hexagonal depuis les années 1980. Querelle scolaire et signes religieux à l'école, place des religions et des communautarismes dans la société, politiques

Toujours au centre ?
Le PS et la laïcité,
du Congrès d'Épinay
à la loi de 2004

d'intégration, services publics, les domaines de ce questionnement sont nombreux depuis cette période. L'école a été de ce point de vue l'un des lieux centraux – mais pas unique – de l'application de la laïcité. Ils ont suscité au sein du socialisme français des discussions récurrentes sur la meilleure manière d'articuler son identité laïque, les mutations de la France et les nouveaux enjeux qui se sont présentés à celle-ci. Ce questionnement a connu trois strates successives : les années 1970 ont été celles d'une référence laïque forte, confrontée à une hétérogénéité croissante des publics socialistes (I). La période allant de 1981 à « l'affaire du foulard » en 1989 déstabilise le PS quant au périmètre d'application de la laïcité (II). Enfin, une troisième période, allant des débats sur l'intégration jusqu'à la loi relative aux signes religieux à l'école, est le moment d'un débat sur la laïcité dite « ouverte » qui a fortement marqué, et divisé, les socialistes (III).

LE PS ET LA LAÏCITÉ DANS LES ANNÉES 1970 : UNE RÉFÉRENCE UNIQUE POUR UNE DIVERSITÉ CROISSANTE DES SOCIALISTES ?

En matière programmatique, le Congrès d'Épinay, qui voit la victoire de François Mitterrand ne constitue pas une rupture – du moins, immédiate – dans le lien entre PS et laïcité. Celui-ci participe en 1972 à la manifestation du CNAL (Comité national d'action laïque) et réaffirme régulièrement son attachement aux demandes des organisations laïques, notamment la nationalisation des établissements scolaires sous contrat (projet « Libérer l'école » du PS en 1977, proposition n° 90 des 110 propositions de François Mitterrand d'avril 1981). Certes, une partie des réseaux laïques proches de la SFIO – notamment dans le monde enseignant ou associatif – sont initialement relativement réservés vis-à-vis de la nouvelle direction mitterrandienne, mais celle-ci comprend aussi de nombreux socialistes (mauroyistes, defferristes) issus de « la vieille maison ». Par contre, le Congrès d'Épinay suscite deux transformations, qui portent à conséquence dans les rapports entre socialistes et laïcité. Premièrement, le rôle des courants s'accroît dans le jeu interne du PS. Jusqu'au Congrès de Pau de 1975, la majorité du parti est constituée d'une alliance entre certains de ceux-ci. Dès lors, le discours que chaque courant porte sur la laïcité peut se différencier sensiblement. Ainsi, la tendance « Bataille socialiste », issue de la SFIO, ou les poperénistes sont les plus militants dans leur affirmation laïque – d'autant qu'ils sont initialement hors de la majorité du PS. La motion, au Congrès de Pau de 1975, du premier courant affirme ainsi que « la laïcité du Parti doit jouer à plein ». De même, la



Toujours au centre ?
Le PS et la laïcité,
du Congrès d'Épinay
à la loi de 2004

revue poperéniste *Synthèse-Flash* se fait régulièrement l'écho des organisations laïques, dont elle partage les thèmes, les militants et les actions. La période allant de 1971 à 1975 constitue *de facto* un laboratoire pour les rapports entre socialisme et laïcité : en effet, dès que le rôle des courants redevient important au sein du PS, la laïcité constitue un terrain de conflits ou de positionnements entre ceux-ci, autant qu'une valeur unificatrice. Ainsi, lors de l'affrontement entre rocardiens et mitterrandiens entre 1978 et 1980, ou entre 1988 et 1994, l'exacerbation des conflits entre courants trouve dans la laïcité non plus un élément de consensus, mais un terrain d'affrontements.

Seconde évolution qui se combine à la première, l'hétérogénéité du rapport à la laïcité touche aussi les publics socialistes. Au Congrès d'Épinay se présente le premier courant « chrétien » du PS, « Objectif socialiste/Vie nouvelle » du maire de Laval, Robert Buron. Si ses résultats sont modestes, il constitue une étape symboliquement et culturellement importante. En effet, le Parti socialiste mène une action de rapprochement avec les chrétiens de gauche à partir de 1971, comme une des pièces de sa stratégie d'expansion et de renouvellement de son assise. François Mitterrand souligne d'ailleurs leur « contribution originale (...) dans le combat socialiste ».¹ Symétriquement, les chrétiens de gauche, notamment ceux issus du monde associatif, du PSU et de la CFDT, adhèrent en nombre croissant, à partir de 1971 au PS. Les Assises du socialisme d'octobre 1974, qui voient l'entrée dans celui-ci des militants rocardiens, sont l'aboutissement de cette évolution. Or – et la crainte est présente chez certains courants laïques du PS – le rapport de ces militants à la laïcité, voire à certaines références traditionnelles du socialisme hexagonal – l'école, l'Etat et l'unicité nationale – tend à différer de celui qui viennent de la SFIO. Les poperénistes soulignent dans leur bulletin les risques de contradiction au sein du PS entre les chrétiens de gauche et les réseaux laïques du parti.²

Dès lors, le positionnement du PS en matière de laïcité devient plus complexe, notamment à partir de 1977. En effet, les élections municipales de cette année entraînent l'élection de nombreux socialistes dans l'Ouest traditionnellement catholique et doté d'un important secteur d'enseignement privé. La partie scolaire des positions laïques du PS constitue un sujet électoralement sensible pour la direction de celui-ci. Selon une partie des dirigeants

1. Dossier « Chrétiens et socialisme », *Le poing et la rose*, n°5, 23 décembre 1972.

2. *Synthèse Flash*, n°99, 31 août 1974.

Toujours au centre ?
Le PS et la laïcité,
du Congrès d'Épinay
à la loi de 2004

et des militants socialistes, la réaffirmation de ces positions serait politiquement coûteuse. En janvier 1977, François Mitterrand affirme qu'il n'est pas possible de « nationaliser les esprits ». Pour Jean-François Huchet, dès les années 1970, une certaine dissonance discursive et programmatique s'est installée entre le PS et les organisations laïques sur la question de l'école privée.³

MAIS COMMENT APPLIQUER LA LAÏCITÉ ? DE LA QUERELLE SCOLAIRE À « L'AFFAIRE DU FOULARD »

La période allant de 1981 à 1989 constitue un second tournant capital pour les rapports des socialistes à la laïcité. En effet, la querelle scolaire relative au statut de l'enseignement privé (symbolisée par la loi dite « Savary ») se traduit par un affrontement allant *crescendo* de 1981 à juillet 1984, lorsque François Mitterrand décide de retirer le projet. Le conflit sur la loi Savary a plusieurs significations et conséquences : elle signe l'affaiblissement de la galaxie laïque au sein même de la gauche, tant une partie de cette dernière s'accommode désormais de l'existence d'un enseignement privé sous contrat. Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Pierre Chevènement établit des dispositions « simples et pratiques » qui pérennisent son existence, qui n'est plus remise en cause par les majorités de gauche ultérieures. Cette évolution est liée à la reconnaissance par le PS des « consommateurs d'école », c'est-à-dire la partie croissante de la société française qui « consomme » indifféremment et alternativement l'école privée ou publique.⁴ Dès lors, pour le Parti socialiste, l'opinion publique, notamment celle mesurée régulièrement par les sondages, pèse électoralement et politiquement plus qu'une galaxie laïque dont certains piliers (associations, syndicalisme) perdent adhérents et influence dans les années 1980. Comme le soulignent Henri Rey et Françoise Subileau, la culture politique des socialistes change aussi au contact du pouvoir et des mutations sociales lors des années 1980.⁵ Si le « code laïque » continue à être un socle commun aux adhérents les plus anciens du parti, les nouveaux membres du PS tendent à être marqués par des valeurs différentes, regroupées sous l'expression parlante de « libéralisme culturel ». Lors du Congrès de Toulouse (1985), la désorientation d'une partie des militants et des cadres est patente vis-à-vis de ce que doit

3. Jean-François Huchet, « L'école au feu des passions », *Lettre de l'Institut François Mitterrand*, 3 septembre 2004.

4. La notion émerge d'ailleurs à l'époque : Robert Ballion, *Les consommateurs d'école*, Paris : Stock, 1982.

5. Henri Rey, Françoise Subileau, *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris : FNSP, 1991.

Toujours au centre ?
Le PS et la laïcité,
du Congrès d'Épinay
à la loi de 2004

être la position du PS sur la laïcité. Le retrait de la loi Savary, souligne une contribution de plusieurs jeunes cadres socialistes – dont Jean-Yves Le Drian et Michel Sapin –, a entraîné au sein du parti une « coexistence pacifique. Mais à quel prix politique ! ».⁶

Plus profondément, le retrait du projet Savary clôt le chapitre des affrontements entre gauche et enseignement catholique – voire l'église catholique elle-même –, qui avait longtemps structuré la vie politique hexagonale. A partir de 1984, c'est la question de l'islam qui remplace – au moins partiellement – ce conflit. La crainte des événements au Moyen-Orient se translate dans le débat français. Symboliquement, l'une des premières évocations de l'islam en tant que « problème » a lieu lors d'un Comité directeur du PS le 1^{er} juillet 1984, montrant une forme de relais entre « école privée » et « islam ». Certains courants laïques, comme les poperénistes, expriment au milieu des années 1980 leur inquiétude vis-à-vis des intégrismes politico-religieux, symbolisés par le régime islamique iranien, et leurs éventuelles conséquences pour le pacte républicain.⁷ Ces militants socialistes critiquent cependant avant tout l'islamisme politique, non pas la religion musulmane, alors qu'une partie de l'opinion tient un discours désormais hostile à l'islam lui-même. Le changement de la perception de cette religion est symbolisé notamment par la une du *Figaro Magazine* du 26 octobre 1985, présentant une Marianne voilée, à laquelle s'ajoute une phrase se demandant si « nous serons encore Français ».

Cette mutation multiforme est catalysée par « l'affaire du foulard », qui prend place à partir de la rentrée scolaire de 1989. En effet, dans la ville de Creil (Oise), trois élèves se rendent au collège Gabriel-Havez avec un voile islamique, ce qui est refusé par le principal. L'affaire prend rapidement une ampleur nationale, divisant d'ailleurs la plupart des familles politiques à gauche comme à droite. Le ministre de l'Éducation nationale, Lionel Jospin, sollicite l'avis du Conseil d'État, qui le rend le 27 novembre 1989, prônant un traitement du sujet dans le cadre de chaque établissement. « L'affaire du foulard » (ou, signe de l'influence de la situation internationale, « l'affaire du tchador » selon un terme perse) suscite la division et le trouble au sein des rangs socialistes, y compris parmi les militants laïques. En effet, le fait que la laïcité soit perçue en conflit avec la religion d'une minorité socialement défavorisée ne favorise pas une position commune au sein du PS, pas plus le

6. Contribution « Nouvelles donnes, nouveaux engagements », *Le poing et la rose*, n°112, mai 1985.

7. *Synthèse Flash*, n°343, 20 janvier 1986.

Toujours au centre ?
Le PS et la laïcité,
du Congrès d'Épinay
à la loi de 2004

fait que l'affaire de Creil puisse déboucher sur l'exclusion d'élèves voilées des cours. Un nouveau député socialiste de Corrèze, François Hollande, résume les doutes et déchirements des socialistes : « bien que partisan acharné de la laïcité », il souhaite « assurer la scolarité des enfants » au nom de l'idéal d'accueil universel de l'école publique.⁸

« RENOUELÉE », « OUVERTE », « REFONDÉE » : LA LAÏCITÉ A-T-ELLE BESOIN D'ÉPITHÈTES ? UN DÉBAT RÉCURRENT AU SEIN DU PS DE 1989 À 2003

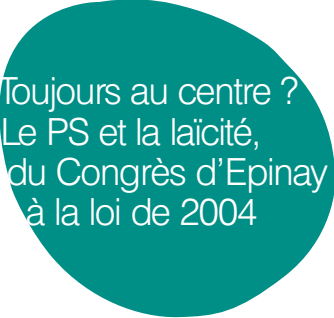
« L'affaire du foulard » catalyse une mutation multiforme du débat public en France vis-à-vis de la laïcité. Désormais, sauf lors de la mobilisation contre le projet de révision de la loi Falloux en 1994, la laïcité est le plus souvent évoquée dans le cadre de sujets relatifs aux populations issues de l'immigration, de la politique dite d'intégration, de l'islam de France ou du multiculturalisme. Ainsi, l'affaire de Creil favorise la mise en place, par le gouvernement socialiste fin 1989, du Haut Conseil à l'intégration.⁹ Celui-ci s'intéresse d'ailleurs à plusieurs reprises à la question de « l'Islam dans la République », titre d'un de ses rapports en 2000. Dans le même temps, ce sujet imprègne le débat public. L'extrême-droite fait désormais de la présence des musulmans en France un véritable épouvantail, une forme de « cinquième colonne », selon la violente expression du responsable du Front national Bruno Mégret, lors de la première guerre du Golfe en janvier 1991. Des maires de droite, comme Pierre Bernard à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), parallèlement à l'affaire de Creil, refusent la scolarisation d'enfants étrangers dans les écoles de leurs communes, suscitant l'indignation de l'ensemble des forces de gauche.¹⁰ Dans les années 1990, la vague d'attentats terroristes en France, les émeutes urbaines et les difficultés des banlieues populaires à forte immigration renforcent ce climat de passions et de tensions autour des relations entre islam, République et laïcité.

L'affaire de Creil éclaire brusquement certaines tensions internes au PS, qui étaient nées depuis la querelle autour de la loi Savary entre 1981 et 1984 mais qui avaient été « gelées »

8. Patrick Jarreau, « La position du ministre de l'Éducation contestée au sein du Bureau exécutif du PS », *Le Monde*, 27 octobre 1989.

9. HCl, *Rapports 2011-2012*, volume 1, Paris : La Documentation française, 2012.

10. Reportage *Antenne 2*, extraits du 17 octobre 1989 (Archives audiovisuelles de l'INA).




Toujours au centre ?
Le PS et la laïcité,
du Congrès d'Épinay
à la loi de 2004

après l'abandon de celle-ci. L'aile la plus militante des laïques du parti, qui regrette en effet l'abandon du programme du PS en matière d'enseignement privé, souhaite en effet une attitude ferme sur la question des signes religieux à l'école. Or, après 1988, la majorité mitterrandienne, qui tenait fermement le Parti depuis les années 1970, éclate du fait du conflit entre fabiusiens et jospiniens. Dès lors, le rôle des courants – et donc leur différenciation en matière de laïcité – redevient particulièrement important au sein du PS, comme en témoigne le Congrès de Rennes en 1990. Lors de celui-ci, le camp fabusien tient une position hostile aux signes religieux à l'école et réussit à obtenir le soutien de noms prestigieux du camp laïque (ainsi deux anciens secrétaires généraux de la fédération enseignante FEN et un ancien Grand maître du Grand Orient).¹¹

Le débat sur la laïcité déborde du PS durant ces années, tant il touche l'ensemble de la gauche elle-même clivée, qu'elle soit syndicale, politique, intellectuelle, associative. Une partie des socialistes se retrouvent notamment dans la position d'une partie des intellectuels de gauche, autour de Elisabeth Badinter, Régis Debray, Alain Finkielkraut, Elisabeth de Fontenay et Catherine Kinzler, qui publient dans *Le Nouvel Observateur* du 2 novembre 1989 une tribune hostile au foulard islamique à l'école. Cette mouvance intellectuelle est d'ailleurs progressivement qualifiée de « républicains » dans la décennie qui suit et intervient régulièrement sur les questions scolaires. A l'opposé, une partie des socialistes affirment vouloir une « laïcité ouverte ». Ce concept a notamment été popularisé à partir des travaux de la Ligue de l'enseignement lors de son colloque de Toulouse en 1989, sur « une laïcité pour l'an 2000 ». Cette organisation suscite une série de groupes de réflexion, notamment une commission « Islam et laïcité » fondée en 1997, qui relaient cette notion. L'usage du concept de « laïcité ouverte » ou « renouvelée » passe ensuite au sein du PS, où elle est utilisée par certains militants ou dirigeants du parti, comme la ministre Catherine Trautmann.¹² Pour les militants laïques, cette notion est inacceptable : en effet, l'ajout d'une épithète remet en cause et affaiblit la laïcité elle-même. *De facto*, c'est cette dernière position qui influence une majorité de socialistes : après 1997, la notion de « laïcité ouverte » n'est plus présente dans les débats des conventions nationales et congrès du PS. Le tournant est notable lorsqu'en 1999, une large partie des socialistes se prononcent contre la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, perçue

11. Daniel Hubscher, Annie Philippe, *Enquête à l'intérieur du Parti socialiste*, Paris : Albin Michel, 1991, pp.118-119.

12. Intervention de Catherine Trautmann au Congrès national du PS de Brest, 22 novembre 1997.



Toujours au centre ?
Le PS et la laïcité,
du Congrès d'Épinay
à la loi de 2004

comme une menace pour la République et ses valeurs. Cet élargissement des champs de préoccupations et de réflexions (communautarisme, fragmentation du corps social) sur la laïcité du PS, à partir de son corpus culturel traditionnel, est d'ailleurs explicité par Henri Emmanuelli à propos de la Charte : « le non-respect de la laïcité nous laissera dépourvus face au communautarisme et à ses dangers ». ¹³ A la fin des années 1990, après des mouvements de balancier, le consensus interne au Parti socialiste revient à son centre de gravité historique et idéologique sur le sujet laïque.


Ce consensus vient, comme en 1984 et 1989, à nouveau être interrogé par l'articulation entre école et laïcité. En effet, à partir de 2003, le resurgissement de la question du foulard à l'école. Fortement médiatisée – notamment avec l'affaire des sœurs Lévy, du nom de deux filles voilées d'un avocat proche du MRAP exclues d'un lycée à Aubervilliers –, elle divise l'ensemble de la gauche. Dans un contexte passionnel et tendu (retombées du 11 septembre 2001, événements au Moyen-Orient, débat sur le « nouvel antisémitisme », situation des banlieues populaires), le débat fait réapparaître des divergences entre socialistes, divisés sur la nécessité d'une loi sur le sujet depuis les années 1990. ¹⁴ Le 7 mai 2003, le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, demande la création d'une commission spéciale sur le sujet des signes religieux à l'école. Ce choix favorise l'établissement de la commission Stasi le 3 juillet 2003. Celle-ci, en permettant de rapprocher les vues entre socialistes, constitue une première étape vers le vote consensuel des députés et sénateurs du PS en faveur de la loi sur les signes religieux à l'école publique du 15 mars 2004.

Comme le relèvent les politistes Martine Barthélémy et Guy Michelat, la laïcité reste une valeur marquée au sein de la gauche française. ¹⁵ Certes, soulignent-ils, les proches du PS seraient moins marqués que d'autres partis (ainsi le Parti communiste) par l'attachement à la laïcité. Globalement en effet, la défense de l'enseignement privé, les mutations culturelles et sociales (à commencer par celles du peuple socialiste) ont remis en cause

13. Intervention d'Henri Emmanuelli au Congrès national du PS de Grenoble, 25 novembre 2000.

14. Cf. par exemple l'intervention d'Ahmed Gayet à la Convention nationale du PS à Bondy, 14 décembre 1996.

15. Martine Barthélémy, Guy Michelat, « Dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 5, 2007, pp. 649-698.



Toujours au centre ?
Le PS et la laïcité,
du Congrès d'Épinay
à la loi de 2004

certaines aspects du militantisme, du projet et de la culture laïques au sein du PS de 1971 à 2003. Le fait qu'une partie de la droite affiche sa volonté de récupérer la notion de laïcité, particulièrement face à l'islam – on peut se référer ainsi au rapport de François Baroin à Jean-Pierre Raffarin « Pour une nouvelle laïcité » en mai 2003 –, n'a pas peu contribué aux débats, voire aux dissonances internes au PS, et plus généralement au sein de la gauche, sur le sujet.¹⁶ De même, les relations entre laïcité et école ont régulièrement suscité des débats entre socialistes depuis 1981. Pourtant, et sa réaffirmation dans le projet dit d'« égalité réelle » adopté en décembre 2010 le montre, la laïcité reste une des valeurs identitaires qui fondent l'union des socialistes. Si sa définition et son périmètre ont pu faire débat, particulièrement sur le sujet passionnel en France de l'école, la référence à cette notion constitue un des sillons qui irriguent les hommes et les idées du PS, du congrès d'Épinay à la loi du 15 mars 2004.

16. Patrick Kessel, *Ils ont volé la laïcité !*, Paris : Jean-Claude Gawsewitch, 2012.